

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire de l'AVEP1

6 avril 2022



Une association SPV

L'assemblée débute à 14h.

Lucie Lobsiger, présidente de l'Assemblée et au nom du comité AVEP1, remercie chaleureusement, les participant.e.s. présent.e.s à l'assemblée générale (31 membres présents), relevant les deux années dernières compliquées. Elle soulève leur soutien au métier d'enseignant et leur fidélité à l'association et les remercie d'œuvrer chaque jour pour l'avenir des élèves.

- Des salutations particulières aux invités présents :
 - Gregory Durand, président SPV
 - Anne Christe de Mello, HEP responsable de la filière BP
 - Marie-Pierre Van Mullen, présidente de l'APE Vaud
 - Philippe Linder, responsable d'unité à la DP
 - Joëlle Cochard, de la DP
- Les personnes invitées qui ont pris la peine de s'excuser :
 - Cesla Amarelle, cheffe du DFJC
 - Thierry Dias, recteur de la HEP
 - Philippe Guillod, et son comité, ADESOV
 - Cyril Petitpierre, Directeur de la formation à la HEPL
 - Roxane Blondeau, AVEP2

Ainsi que les membres de l'AVEP1 :

- Caroline Devallonné
- Sandrine Prisi
- Adrienne Morier-Genoud
- Michèle Anastasi
- Christelle Mastrocola
- Muriel Hausheer
- Stéphanie Melika
- Marina Froidevaux
- Corinne Curdy
- Monica Gonseth

- Caroline Leiter
- Annick Desarzens
- Christine Hurlimann
- Marie-Luce Cherpillod
- Catherine Germanier

Lucie Lobsiger précise que l'AG statuera et se terminera vers 16h. Ensuite, l'Assemblée pourra assister à une conférence de Madame Nathalie Barras-Raemy sur le sujet de l'école en plein air.

Elle rappelle que les non-membres peuvent intervenir mais n'ont pas le droit au vote et demande aux participants de s'annoncer distinctement pour la prise de notes. Le PV sera ensuite anonymisé.

En préambule, la parole est passée à Monsieur Philippe Jacot, directeur de l'établissement primaire Pully-Paudex-Belmont, qui accueille l'AG de l'AVEP 1 ce jour. M. Jacot souhaite la bienvenue à l'AVEP1 qu'il a le plaisir d'accueillir maintenant depuis plusieurs années. Il souhaite à l'Assemblée de mener de bons travaux et espère que certaines questions seront abordées. Sans prendre la parole de l'ADESOV, il explique que l'ADESOV a des chantiers en cours. Il précise que l'éducation numérique sera mise en œuvre à Pully. Cette mise en œuvre est une préoccupation au sein de l'Etablissement tout comme le chantier du Concept 360° qui durera plusieurs années, la formation sur le co-enseignement et l'intégration des élèves à besoin particulier. Il confirme être très sensible à ces préoccupations. Il pense que dans cette période bouillonnante de réformes et de révolutions, les enseignants doivent garder en tête que l'enseignement est un métier exigeant, que c'est un honneur de l'exercer et que chacune, chacun est professionnel. Les choses étant en train de changer, il soutient que c'est le bon moment de revenir au bon sens et à l'esprit d'initiative.

Lucie Lobsiger remercie Monsieur Jacot pour ses mots.

Lucie Lobsiger présente l'ordre du jour envoyé avec l'AVEP'1fo en mars et procède à sa validation. Les délégués acceptent à l'unanimité l'ordre de jour présenté.

1. Message de la présidente

La parole est donnée à Gaëlle Gilliéron, présidente de l'AVEP1 dont le discours est le suivant:

Mesdames, Messieurs les invités, chers et chères collègues,

Tout d'abord, je voulais vous souhaiter la bienvenue aujourd'hui à notre assemblée générale du 6 avril à Pully. Nous sommes ravies de vous retrouver en vrai, sans restriction et de pouvoir partager cet après-midi avec vous. Pour rappel, nous avons pu faire notre dernière assemblée en présentiel en septembre 2020, et celle de l'année dernière avait dû être dématérialisée.

Nous nous sentons comme à la maison ici ! C'est pourquoi, nous y sommes à nouveau présents pour la 6ème fois ! Merci à M. Jacot pour son accueil au fil de nos assemblées.

Merci à toutes les membres du comité qui m'entourent aujourd'hui. Merci pour votre implication, votre engagement sans limite. Vous défendez avec passion, et enthousiasme notre métier. C'est toujours aussi enrichissant et intéressant de travailler avec vous lors des rencontres que nous avons eues cette année.

Il y a eu du changement au comité en 2021: Nous remercions Adèle Billotte qui a participé à nos séances de comité pendant une année. Elle a été nommée doyenne dans son établissement et elle a préféré se consacrer à sa nouvelle fonction. Nous la félicitons. Nous avons accueilli Alexandra Nussbaum, enseignante en 3-4P. Elle a participé à nos séances de comité depuis la rentrée d'août. Mais étant actuellement en congé maternité, nous ne pouvons pas l'élire officiellement aujourd'hui. Nous pouvons, cependant, la féliciter pour la naissance de son fils ! A voir à son retour de congé maternité, si elle souhaite continuer notre collaboration et si nous l'éluons en 2023.

Merci au Comité Cantonal de la SPV pour son travail acharné, à Gregory Durand, président et à Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV pour leur accompagnement et leur soutien. Et merci aussi à Chloé Wittmann pour son travail au secrétariat.

Merci à nos invités, de nous honorer de votre présence, cela nous montre quel intérêt vous portez aux sujets et problématiques de notre cycle.

Merci finalement à vous chers membres de votre venue. Merci pour votre soutien, votre fidélité. Mais surtout merci pour vos questions et témoignages qui nous permettent d'avancer dans nos réflexions.

Cette année a, à nouveau, été très riche. Ce ne sont jamais les thématiques qui manquent ! La question des élèves à comportements difficiles, les effectifs de classe, les consultations sur les cahiers de communication et les agendas, ainsi que les difficultés de procédures pour commander le matériel pédagogique, sont quelques-uns des sujets qui nous ont occupés.

Cette année, nous avons choisi de vous organiser une conférence sur l'école en plein air. Bien que cette pédagogie suscite de l'intérêt depuis quelques années, c'est avec la crise sanitaire, que de plus en plus d'enseignant-e-s s'y sont intéressé-e-s. C'est pourquoi nous avons eu envie de vous faire profiter de l'expertise et l'enthousiasme de Nathalie Barras-Raemy de la fondation SILVIVA. Elle interviendra à la fin, juste après la partie statutaire.

Je vais finir en vous rappelant que sans vous, nous ne serions pas là où nous sommes. Alors n'hésitez pas à continuer de nous écrire, de nous envoyer vos témoignages ! Toutes vos questions nous intéressent. Et n'hésitez pas à parler à vos collègues de notre association et de la SPV. N'hésitez pas non plus à nous rejoindre au comité.

Bonne assemblée à toutes et tous ! Restez jusqu'à la fin ! Daphné, notre caissière, nous a organisé un magnifique apéro ! Ce moment convivial, toujours apprécié, nous aura manqué.

2. Message des invité·e·s

Lucie Lobsiger passe la parole à Monsieur Philippe Linder, responsable de l'Unité évaluation et système scolaire à la Direction pédagogique, ainsi qu'à Joëlle Cochard (DP).

Monsieur Linder présente la dernière version du cahier de communication. Il explique que l'insatisfaction des enseignants a été comprise et prise en compte. Différents modèles de couvertures en termes de couleur et de présentation ont été mis en consultation. L'augmentation de la taille de la zone blanche a été appliquée pour que les enseignants disposent de plus de place. En outre, les illustrations sont en lien avec les disciplines concernées. Ils espèrent que cela plaira aux élèves et aux familles.

Il est demandé pourquoi, alors que tout le monde parle d'agenda, un cahier de communication n'a pas été intégré à l'agenda. Il est répondu qu'en fait, l'idée était de distinguer l'école infantine. L'agenda est synonyme de devoir, de planning. En outre la fonction n'est pas la même pour les 3ème -4ème. Gregory Durand confirme que l'idée était d'utiliser un autre terme qu'agenda pour les 1 et 2.

Lucie Lobsiger confirme qu'on peut comprendre que l'enfant a du mal à dire : cahier de communication. Certains l'appellent le CC, le cahier de com. Et d'autres le nomment agenda même si ce n'est pas son utilité. En fait, cela ne dérange pas.

Une question est soulevée par rapport à la pagination, les chiffres ayant remplacé les animaux. M. Linder répond que les chiffres restent. Il n'y a pas de changement pour l'intérieur.

M. Linder explique que pour l'agenda des 3 et 4, un modèle qui permettait d'accepter une fiche n'était en fait pas solide. Il a été décidé de conserver les anneaux et les poches plastiques pour les cahiers des 1-2P.

Il explique que la DP a demandé aux directions de passer des commandes pour l'année en cours uniquement afin d'éviter un stock important en cas de changement.

Il y a de nouvelles illustrations qui ont représenté un énorme travail de consultation.

Lucie Lobsiger remercie Monsieur Linder et Madame Cochard pour leurs propos.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2021

Le PV de cette AG dématérialisée est disponible sur le site internet de l'association. Il résume simplement les différents votes.

Le document ne faisant pas l'objet de questions, Lucie Lobsiger procède au vote.

Le PV de l'AG dématérialisée 2021 est accepté à l'unanimité.

4. Approbation du rapport d'activités 2021-2022

Le rapport d'activités 2021-2022 a été envoyé par courrier postal aux membres de l'AVEP1. Il est également disponible sur le site.

Le document ne faisant pas l'objet de question, Lucie Lobsiger procède au vote.

Le rapport d'activités 2021-2022 est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes

Les documents des comptes ont été envoyés par courriel ainsi que le rapport de la caissière. Daphné Ravera résume les comptes 2021-2022 ainsi que le budget 2022 - 2023. Le bénéfice de cette année s'élève à 1'917.26 Fr. contre 5'585,89 Fr. l'année passée. Le solde du compte à ce jour est de 34'566.39 Fr.

Au niveau des recettes, elles restent plus ou moins semblables que celles de l'année passée. A savoir que la contribution SPV varie selon le nombre de membres de l'AVEP1.

Une augmentation des charges est observée cette année. Les charges de l'année 2020- 2021 étaient particulièrement basses car il y avait eu peu de dépenses à cause du COVID (km aux assemblées, souper des délégués, apéro AG qui ont été annulés). Il y a donc un peu plus de dépenses cette année étant donné qu'on a pu revenir peu à peu à la normale. Les augmentations principales des charges de cette année sont liées à la commande d'enveloppes pour les 3 prochaines années à venir et au paiement de l'impro qui avait été organisé à l'AG 2020. (La facture a mis du temps à arriver.)

Budget 2022-2023 : le changement principal concerne les entrées. Il n'y aura pas d'entrées au niveau des supports de cours car la formation ABC Boum n'est pas reconduite.

La parole est donnée à Caroline Emch pour le rapport des vérificatrices des comptes. Madame Emch confirme que les comptes ont été vérifiés le 15 mars dernier. Les vérificatrices des comptes ont constaté l'exactitude des comptes et, remerciant la Caissière pour son travail, propose de donner la décharge à la Caissière et au Comité.

a. Vote

Lucie Lobsiger remercie Caroline Emch pour ce contrôle ainsi que Daphné Ravera pour la tenue des comptes. Elle procède au vote.

Les comptes 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.

Le budget 2022-2023 est adopté l'unanimité

Lucie Lobsiger remercie les membres pour leur confiance.

b. Élection d'un nouveau vérificateur des comptes.

Lucie Lobsiger informe l'Assemblée que Corinne Curdy souhaite se retirer de son rôle pour des raisons personnelles. Elle précise que deux vérificateurs supplémentaires sont demandés. Ce rôle ne nécessite pas d'avoir de connaissances en comptabilité, mais de pouvoir y consacrer environ deux heures par année pendant deux ans.

Madame Linda Gence et Shirin Russell-Luget se proposent à ce poste. Lucie Lobsiger les remercie pour leur engagement.

7. Élection délégués AD SPV

Lucie Lobsiger rappelle que le rôle des délégués est de représenter l'AVEP1 à l'Assemblée SPV. Elle précise que l'AVEP1 a vraiment besoin de la présence et de l'engagement des délégués de l'AVEP1. Elle demande également aux délégués souhaitant ne plus l'être de s'annoncer afin de laisser leur place à une autre personne.

L'AD SPV, pour rappel, c'est une fois par année et plus qu'être un moment convivial, c'est un moment important pour la vie associative ! Nous avons droit à la parole sur des dossiers prioritaires comme le 360° ou le numérique. De plus, nous ne nous sommes pas vus depuis 2019 !!

L'AVEP1 dispose de 55 sièges, 48 sont actuellement pourvus, il reste donc 7 sièges à pourvoir. Lucie Lobsiger rappelle l'importance de ces voix durant l'assemblée et précise qu'il est possible de demander une décharge d'enseignement aux Directions qui sont informées de la date de l'AD.

5 déléguées se sont portées volontaires par mail ou suite à l'AG dématérialisée de 2021.

- Jessica Crisci
- Nathalie Jungo
- Sandra Hurel
- Alexandra Nussbaum
- Adèle Billotte

8. Présentation de la résolution de l'AVEP1

a. Présentation de la résolution :

Lucie Lobsiger présente la résolution préparée au sujet de la transition pré-scolaire - scolaire, aussi en lien avec la problématique des élèves avec comportement difficile. Elle remercie Galia Vullo pour le travail effectué.

Elle rappelle qu'en la matière, il y a autant de pratiques que d'établissements.

b. Discussion - questions et amendements

Gregory Durand rappelle que le concept 360° est ancré d'un point de vue juridique. Le concept peut évoluer mais ne sera pas supprimé quel que soit le résultat des élections du 10 avril. Le concept 360° devrait être discuté avec le corps enseignant au sein des conférences de maîtres. Il propose d'être plus explicite. Les éléments quantitatifs sont connus, il manque maintenant les éléments qualitatifs.

Gregory Durand relève le travail accompli par l'AVEP1 et souligne que le nombre de l'effectif de 16 a des raisons légitimes d'être justifié.

c. Vote des amendements

✓ Dans la première rubrique "Considérant" : rajout de : *"Les 10 mesures de la SPV en particulier la deuxième action du volet « Finances de l'école publique »* : **accepté à l'unanimité**

✓ Dans la troisième rubrique "L'AVEP1 demande" :

- 1ère puce : Rajouter *"chaque projet 360° soit discuté en Conférence des Maîtres"* : **accepté à la majorité (1 abstention)**
- 2ème puce : remplacer le terme "attribué" par "octroyé" : **accepté à l'unanimité**
- 5ème puce : rajouter le nombre d'élèves, la phrase devient : *"Des effectifs de classe réduits à 16 élèves pour le cycle 1 (modification RLEO article 61)"* : **accepté à l'unanimité**
- 5ème puce : *"Des effectifs de classe réduits à 16 élèves pour le cycle 1 (cf RLEO art. 61) et/ou mise en place de co-enseignement décidé en collaboration avec l'enseignant de classe"*. Il est proposé de séparer cette phrase en deux points :
 - Des effectifs de classe réduits à 16 élèves pour le cycle 1 (modification RLEO article 61)
 - La mise en place de co-enseignement décidée en collaboration avec l'enseignant·e de classe.

La modification est adoptée à l'unanimité

Vote sur le texte de la 2ème phrase : *"mise en place de co-enseignement décidé en collaboration avec l'enseignant de classe"* **accepté à la majorité (7 abstentions)**

d. Vote de la résolution

La résolution, tenant compte des amendements apportés lors de l'Assemblée, est adoptée à l'unanimité.

9. Message de la SPV

Lucie Lobsiger passe la parole à Gregory Durand, président de la SPV.

Gregory Durand présente les meilleures salutations du Comité cantonal de la SPV aux membres de l'AVEP1. Il remercie l'AVEP1 pour le travail effectué depuis ces deux dernières années ainsi que pour la résolution présentée.

Gregory Durand explique qu'il reste encore des négociations à mener pour la résolution concernant les remplacements. Il évoque les chantiers en cours, notamment :

- le numérique, pour lequel il pense que les directions devraient ralentir sa progression
- le Concept 360° : il informe l'assemblée que certaines réponses aux demandes de la SPV ont été reçues. Toutefois il reste encore beaucoup de choses à faire. Notamment, la publication d'une information de la DGEO sur les moyens de l'enseignement spécialisé montre que les moyens au niveau cantonal ont augmenté. Or, au niveau local on assisterait au contraire.

En termes de retraite, il rappelle que le plan de la CPEV a été repoussé d'une année, à ce jour, soit en janvier 2024. D'autres informations seront communiquées ultérieurement d'ici fin avril et les négociations pourront commencer avec le Conseil d'État et le Conseil d'Administration de la CPEV.

L'AD SPV, où des éléments pédagogiques et syndicaux seront discutés, se tiendra le 9 juin. Il rappelle que ce sont des moments où le Comité cantonal peut entendre les enseignants et qu'il est possible d'être libéré de son enseignement pour y participer.

10. Dernières nouvelles

Lucie Lobsiger passe la parole à Gaëlle Gilliéron qui explique que la semaine dernière, l'AVEP1, ainsi que l'AVEP2, l'AVEENAC et la SPV ont rencontré la DGEO (avec Messieurs Pambianchi et Mazza) et la DAL (avec Monsieur Guarino) suite aux

doléances des collègues au sujet des nouvelles mesures mises en place par le canton pour commander du matériel et les conditions de remboursements.

Les points suivants ont été abordés :

- les problèmes rencontrés lors des procédures de commande, et la différence entre le discours du Département et les retours du terrain
- les retards de livraison
- les remboursements et les budgets

Nous avons eu le sentiment d'avoir été entendus. M. Pambianchi est prêt à faire une analyse des dysfonctionnements en réalisant une enquête de satisfaction. Nous allons donc réfléchir aux thématiques qui devront apparaître dans ce sondage et une prochaine rencontre devrait avoir lieu prochainement. La SPV ne manquera de communiquer à ce sujet.

Gregory Durand soulève qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience d'un problème avec la DAL.

Il est demandé si la problématique du moteur de recherche a été évoquée. Gaëlle Gilliéron répond par l'affirmative.

Lucie Lobsiger rappelle qu'il est important de recevoir les retours du terrain. Elle précise que le comité a besoin d'être renforcé afin de mieux répartir les tâches. Elle encourage à venir une fois à une séance de comité et à en parler aux autres collègues.

Lucie Lobsiger demande quel est le retour des enseignant.e.s sur le numérique en rappelant qu'il n'y a aucun moyen de pression sur sa mise en place. Toutes les activités en 1 et 2 sont des activités débranchées. Il faut être conscient que les métiers seront dans une dizaine d'années encore plus numérisés et que la formation en la matière doit commencer au plus tôt. Gregory Durand rappelle également que, quel que soit le résultat des élections, le premier projet numérique a été acté au niveau romand avec la publication du plan d'études romand sur le numérique, La SPV a dit à plusieurs reprises que ce plan allait trop loin pour les cycles 2 et 3. Pour la SPV, les tablettes distribuées sur le terrain sont un outil pour répondre aux questions administratives et non pédagogiques. C'est pour cette raison que nous demandons que les enseignants reçoivent des ordinateurs pour faire leur travail, notamment car c'est sur celui-ci que peut se faire le travail pédagogique.

Pour conclure, Lucie Lobsiger rappelle aux membres que le comité de l'AVEP1 a besoin de renfort afin de pouvoir toujours être à l'écoute de vos besoins et de vos préoccupations. Si nous voulons maintenir une remontée du terrain suffisante pour tous les nouveaux défis que l'école nous apporte, nous avons vraiment besoin de personnes au comité. N'hésitez donc jamais à venir, à participer à l'une ou l'autre de nos séances et sur un malentendu, vous pourriez ne plus repartir !!

Le Comité remercie les membres pour leur présence.

L'Assemblée statutaire se termine à 16h05.

Véronique Olivier
Secrétaire au PV